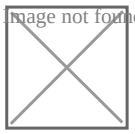

Divergence sur Procès en appel après divorce

Par **Fannyb77**, le **10/01/2023** à **18:16**

Bonjour,

Mon ex mari m'oblige par tout moyen de me faire payer la moitiée de frais d'avocat dans la cadre d'une demande d'appel à un procès (2018) que nous avons perdu avant divorce (2021).

il a largement les moyens de payer les frais d'avocats mais cependant veut me faire payer la moitiée des frais liés à une demande d'appel lancé de manière unilatérale en 2022 et pour lequel je n'ai eu aucune information, ni signé de convention d'avocat et pour lequel, je ne suis pas d'accord.

Merci de votre aide.

Cordialement.

Fanny.

Par **Visiteur**, le **10/01/2023** à **18:47**

Bonjour,

Vous refusez. Et s'il vous harcèle vous portez plainte.

Avez-vous liquidé la communauté ? Si oui, c'est fini = *F I N I* (et il doit pouvoir le comprendre).

Par **P.M.**, le **10/01/2023** à **18:52**

Bonjour,

Il faudrait savoir ce que vous appelez par tout moyen et s'il y a eu une décision de Justice car si vous n'étiez pas partie prenante à l'Appel, je ne vois pas à quel titre il peut vous les réclamer..

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés